



VILLE DE TAVERNY

Direction de l'action éducative Réf. NK/SD/VN 2021-01-03

Taverny, le 15 janvier 2021

ORGANISATION DES ACCUEILS DE LOISIRS A COMPTER DU LUNDI 18 JANVIER 2021 POUR UNE PERIODE DE 15 JOURS

Suite aux annonces gouvernementales relatives à l'instauration d'un couvre-feu sur le territoire national à 18h à compter du samedi 16 janvier 2021

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,

Comme vous le savez, à compter du samedi 16 janvier 2021, un couvre-feu est instauré à 18 heures sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Je tiens à vous informer que les centres de loisirs resteront ouverts aux horaires habituels, soit jusqu'à 19 heures.

Néanmoins, afin de répondre au mieux aux directives imposées par le gouvernement, et lutter collectivement contre la propagation du virus de la COVID-19, vous êtes invités à venir récupérer votre/vos enfant(s) avant 18 heures.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Parents, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Florence PORTELLI

Vice-présidente de la Région Île-de-France